N°114 juillet-août 2018

Avrillé mag

Magazine d'information de la Ville d'Avrillé www.ville-avrille.fr

Des sportifs bien équipés

L'ACTUALITÉ

Les jeunes engagés diplômés à Avrillé

ILS FONT LA VILLE

Prévenir et limiter les effets d'Alzheimer

LA VILLE AVANCE

Le Village Saint-Exupéry met les enfants à l'abri

VOS ÉLUS EN ACTION

Laurent Prétrot, Augustin Vanbremeersch et Philippe Bolo ont accueilli les délégations allemande et anglaise le temps d'un week-end, les 5 et 6 mai, pour célébrer les anniversaires des jumelages : 40 ans avec Schwalbach et 20 ans avec les Fen Edge Villages.

Le 14 juin au soir, Marc Laffineur, Maire d'Avrillé, et Jules Tribondeau, conseiller délégué à la Mémoire et au Patrimoine culturel, ont accueilli en mairie un groupe d'une quinzaine de jeunes Ivoiriens venus de Port-Bouët dans le cadre d'un échange avec des élèves du collège Clément Janequin.

Le dimanche 27 mai, plusieurs élus se sont joints aux Avrillais volontaires pour donner une journée de leur temps au bénéfice de tous : Alix Crezé et Ludovic Bouleau ont ainsi travaillé au nettoyage du sentier Aprilis.

Suite aux visites de quartiers, deux réunions publiques étaient organisées les 15 et 16 mai en mairie. L'occasion pour Marc Laffineur, Maire d'Avrillé, de présenter les projets à venir dans les quartiers.

SOMMAIRE

ÉDITO / 4

ACTUALITÉ / 5-13

5 Avrillé en transats : les vacances en grand format
6 L'accueil de loisirs prend un nouveau rythme
7 Récolter ensemble à la Perrière
8- 9 Des sportifs bien équipés
10 Une nouvelle desserte bus et tramway à la rentrée
11 Les jeunes engagés diplômés à Avrillé
13 La musique prend de l'ampleur

ILS FONT LA VILLE /14-19

14 Prévenir et limiter les effets d'Alzheimer
15 Fini la contre-visite !
16 Exposer aux Puces avrillaises
17 Avrillé en semi-nocturne : troisième tour
18 Les grands travaux à l'école Saint-Exupéry
19 Espace Ventura : vers un nouveau projet

LA VILLE AVANCE / 20-22

20 Entretenir sans nuire
21 Le Village Saint-Exupéry met les enfants à l'abri
22 Participer au recensement en janvier, postuler dès à présent

TRIBUNES / 23

AGENDA / 24-25

EN IMAGES / 26

© P.Guiraud

Marc Laffineur
Maire d'Avrillé,
ancien Ministre,
ancien Député

La municipalité lance la saison estivale avec Avrillé en transats qui, au fil des années, est devenu un rendez-vous incontournable. Au travers des animations que nous vous proposons, nous souhaitons encourager la rencontre entre les familles et les générations et favoriser ainsi le lien social qui conditionne la vie en société. C'est notamment pour l'une de ces raisons que la Ville veille à offrir à chacun la possibilité de pratiquer une activité physique et sportive. Le sport permet la rencontre et transmet les valeurs qui conditionnent la vie en collectivité : la tolérance, le respect, l'honnêteté, l'honneur, le courage, l'esprit d'équipe pour les sports collectifs, la solidarité, la coopération... Ce sont des valeurs transmissibles dans la vie de tous les jours et qui concourent au bien vivre au quotidien. Avrillé est reconnue comme une ville active. Elle est l'une des communes de la région angevine les mieux loties en infrastructures sportives. Nous avons d'ailleurs été récompensés à plusieurs reprises. Nous disposons d'un éventail d'équipements favorisant la multiplicité des pratiques et d'un tissu d'associations dense et très actif. Pour répondre aux besoins de ces dernières, la municipalité a engagé un programme ambitieux de construction d'une nouvelle salle de sports, la salle Marie-Paradis, en complément des trois existantes. Le chantier vient de démarrer. Nous avons également pour projet la création d'un terrain foot5 au sein du complexe Auguste Delaune. Le foot5 est considéré comme le fer de lance du développement de la pratique de loisir au sein des clubs, et il bénéficie d'un programme de développement fédéral. La politique de la Ville s'inscrit dans une véritable dynamique. Surtout, les actions que nous menons, et ce quel que soit le domaine, poursuivent toutes le même objectif : favoriser l'épanouissement des Avrillais.
Je vous souhaite un bel été à Avrillé.

« L'esprit d'équipe »

VIE QUOTIDIENNE

- **État civil :** du lundi au vendredi le matin de 9 h 00 à 12 h 30 et l'après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 le samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires)
- **CAF :** prendre rendez-vous sur www.caf.fr ou au 0810 25 49 30.
- **Conciliateur de justice :** Les 1ers et 3e mardis du mois, de 9h à 11h30, sur rendez-vous. 02 41 37 41 00.
- **Police municipale :** 02 41 37 41 03

MARCHÉS

- **Place Victor Hugo,** mardi matin de 8h à 13h.
- **Val d'or,** le mercredi de 8h à 13h.
- **Bois du Roy,** le vendredi de 8h à 13h.
- **Parking de l'église,** le samedi de 8h30 à 13h.

Retrouvez les permanences des élus sur www.ville-avrille.fr

Retrouvez aussi l'actualité d'Avrillé sur :
Avrillé ville parc ***@avrille49*** ***centrebrassens_avrille***

Hôtel de Ville – 1 Esplanade de l'Hôtel de Ville – CS 50109 – 49241 Avrillé Cedex – Tél. 02 41 37 41 00 – Fax 02 41 69 66 41 – Site Internet : www.ville-avrille.fr – Courriel : mairie@ville-avrille.fr / Directeur de la publication : Laurent Prétrot / **Rédacteur en chef :** Sandrine Vilchien / **Rédaction** : Sandrine Vilchien, Benjamin Julienne, Pauline Bourgine / Conception graphique : MCM Information / Rafraîchissement graphique et mise en page : Paragraphe imageurs / Tirage : 7 700 exemplaires / ISSN 1633-7549 / **Impression :** Connivence – Papier issu de forêts gérées durablement – Impression à base d'encres végétales.

ANIMATIONS

Avrillé en transats : les vacances en grand format

Avec une soirée en musique et l'autre sur grand écran, l'édition 2018 d'Avrillé en transats s'annonce drôle, sportive et familiale.

Pour ce début de grandes vacances, la Ville propose aux habitants de se retrouver pour une première soirée d'animation et de musique le vendredi 6 juillet à partir de 15 heures.
Au programme cette année, en plus des jeux de plage, des toboggans et des aires de jeux gonflables, le bassin de mini-pédalos fera son retour sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville tandis qu'un atelier de création d'accessoires bleu-blanc-rouge se tiendra avant la soirée rythmée par The Black Machine et ses sons jazz, électro et funk. Le samedi, c'est journée sportive : réveil tonique, initiation à l'ultimate, au flag-rugby et tournoi de FIFA sur consoles. Avant l'heure du goûter, une chasse au trésor sera organisée pour les plus jeunes, suivie d'une session de Just dance sur grand écran.

Rythmes orientaux et sud-américains

En fin d'après-midi, l'association Saint-Gilles et le Club féminin proposeront leurs ateliers de cartes postales, d'origami, etc, avant une soirée de voyages avec la fanfare Samba Baladi, qui fait danser aux rythmes orientaux et sud-américains, puis la projection du film d'animation *Vaïana, la légende du bout du monde.*
Le programme sportif sera reconduit le dimanche dès 10 heures, mais la suite prendra une couleur plus locale, avec un pique-nique géant parc Verdun. Nappes, paniers et un dress code : tous en chapeau ! Ce déjeuner sur l'herbe sera accompagné par la musique folk de Merry'z, duo piano-guitare. L'ensemble des animations se poursuivra dans l'après-midi, avec une séance de yoga du rire à 16 heures par la CZen 49. De quoi amorcer ces grandes vacances dans la bonne humeur !

Programme complet www.ville-avrille.fr

Avrillé en transats c'est aussi l'occasion de se laisser aller au farniente !

EDUCATION

L'accueil de loisirs prend un nouveau rythme

En début d'année, les élus de la Ville ont voté le retour à la semaine de quatre jours pour les écoliers avrillais. Cette décision implique des nouveautés pour l'accueil de loisirs, décidées en concertation avec les Conseils d'écoles et les parents d'élèves.

Afin de répondre pleinement aux rythmes des enfants et d'encourager leur développement tout en permettant aux parents de mener leurs activités, la Ville propose un accueil de loisirs. À compter de la rentrée, le lundi 3 septembre prochain, ce service fonctionnera le mercredi toute la journée avec un seul lieu pour l'ensemble des tranches d'âge : l'école du Bois du Roy. Ce site a récemment bénéficié de l'implantation d'une nouvelle salle dédiée aux activités de l'école comme à l'accueil de loisirs, ainsi que de la construction d'un préau dans la cour.

Les parents des enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans pourront déposer leurs enfants dès 7h30 le matin. Leur arrivée se fera par deux entrées différentes, pour que les transmissions se déroulent sereinement. L'encadrement sera fait par au minimum trois adultes pour chaque tranche d'âge dès l'accueil. La Ville a veillé à ce que les agents en poste soient ceux que les enfants connaissent déjà.

Cette fusion des accueils de loisirs sur un seul site permettra aux parents de fratries de gagner du temps. La journée se terminera à 18h30 maximum, et les inscriptions se feront à la demi-journée (matin + déjeuner ou journée complète). Selon la formule, entre 4 et 8 heures seront facturées et le reste sera compté à la demi-heure, avec toujours un calcul en fonction du quotient familial.

Calcul des tarifs sur ville-avrille.fr > Enfance - Jeunesse > Autour de l'école > Accueil de loisirs

A partir de la rentrée, l'accueil de loisirs se déroulera uniquement sur le site du Bois-du-Roy.

SOLIDARITÉS

Récolter ensemble à la Perrière

Le fonctionnement du verger de la Perrière, qui abrite plus de 150 arbres fruitiers, va changer pour permettre à chacun d'en récolter les fruits.

Créé en 2012, le verger de la Perrière est un site où sont cultivées de nombreuses variétés d'arbres fruitiers : pommiers, pruniers, poiriers, etc. Ouvert à tous pour une cueillette spontanée lorsque les fruits sont mûrs, ce site voit son fonctionnement évoluer pour que chacun puisse bénéficier de tout ce qui y pousse.

Alimentation équilibrée

Désormais, une partie des arbres restera accessible à tous tandis que l'autre sera réservée pour les récoltes organisées par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Les arbres réservés à ces actions seront étiquetés sur chaque tronc et un panneau d'affichage indiquera la période de récolte la plus opportune, afin d'éviter toute démarche prématurée.

Les arbres réservés au CCAS auront un code couleur spécifique et leurs fruits seront cueillis lors d'actions en groupe pilotées par les médiateurs sociaux de la Ville. Ces moments conviviaux pourraient par exemple être propices à la promotion d'une alimentation équilibrée ou à une sensibilisation à la biodiversité.

Comme depuis sa création, le lieu reste ouvert, la mise en œuvre de ce nouveau fonctionnement repose donc sur l'esprit de partage que la Ville a voulu insuffler à ce projet dès ses débuts.

De nouvelles variétés ont été plantées à la fin de l'hiver.

"Ce nouveau fonctionnement permettra aux Avrillais de s'approprier un peu plus leur ville tout en renouant avec la nature et en encourageant la solidarité par les ateliers collectifs. Ce verger implanté dans un espace urbain est également un témoignage de la démarche environnementale initiée par la Ville."

Annie Darsonval, adjointe en charge des Proximités

SÉCURITÉ

Tranquillité vacances : un souci en moins

L'opération Tranquillité vacances fonctionne tout au long de l'année, mais connaît un pic d'activité en période estivale. Gratuite et sur simple inscription, elle permet à tout habitant de demander un passage régulier de la Police municipale ou nationale devant son domicile inoccupé. Après avoir enregistré les dates de départ et de retour, la Police inclura en particulier le logement indiqué dans ses rondes régulières, de jour comme de nuit. Un moyen de profiter un peu plus sereinement de son séjour en vacances. Entre 500 et 600 foyers bénéficient de cette opération chaque année.

Renseignements au 02 41 37 41 03 et avrille.fr > Sécurité et prévention

Lors de cette opération la Police inclut le domicile signalé dans ses rondes.

SPORTS

Des sportifs bien équipés

Avec bientôt quatre salles de sports, les sportifs avrillais bénéficient d'un fort taux d'équipement. Le nombre de licenciés, les conditions et leur pratique et donc les résultats des clubs en témoignent.

Les premiers coups de pelle ont été donnés il y a quelques semaines à proximité de la piscine municipale : la salle Marie Paradis accueillera ses premiers sportifs à la rentrée 2019.
Avec un mur d'escalade de 11 mètres et une salle omnisports, ce nouveau site pourra recevoir des compétitions d'ordre régional voire national, mais aussi abriter les entraînements réguliers des différents clubs de la ville. Un investissement de 4,4 millions d'euros, qui viendra compléter une offre déjà étendue. L'intérêt de cet équipement a été reconnu par Angers Loire Métropole, qui le subventionne à hauteur de 282 605 €.
Trois autres salles accueillent les sportifs avrillais et leurs visiteurs lors des compétitions : la salle Delaune, le Cosec Hélène Boucher et la salle Eric Tabarly, inaugurée en 2002. Avrillé possède également une piscine municipale et dispose sur son territoire d'un golf fréquenté par 650 adhérents.
Il y a maintenant cinq ans, la Ville inaugurait son boulodrome couvert, le premier du département. Ce site accueille également les entraînements et compétitions du Mölkky club de l'Anjou. Car si Avrillé apporte beaucoup d'attention à ses sportifs, la Ville promeut la pratique auprès de tous. C'était notamment le sens de la manifestation Handégamins, en juin 2017 et 2018, quand plus de 1 300 scolaires du Maine-et-Loire sont venus découvrir le handball sur les terrains du stade Delaune, après en avoir travaillé la théorie dans leurs classes respectives. De même la Génie race, organisée en partenariat avec le 6e régiment du Génie, attire chaque année plus de 5 500 coureurs.
De manière plus régulière, les animations de proximité et les rendez-vous tels les « samedi sports » et « Sports vacances » inscrivent l'activité physique dans le quotidien de la jeunesse avrillaise. Ces moments fédérateurs sont aussi, ponctuellement, l'occasion de sorties à la rencontre de sportifs de haut-niveau ou encore à l'Institut national du football de Clairefontaine l'été dernier.
Pour que tous ces moments d'épanouissement et de rencontre soient également accessibles aux publics économiquement fragiles, le centre communal d'action sociale (CCAS) a mis en place les « Pass loisirs », qui donnent accès gratuitement à une année de pratique sportive, ou qui permettent d'accéder à la piscine. Ce dynamisme impulsé par le soutien de la Ville aux différents clubs se retrouve également au sein des entreprises implantées sur le territoire : chaque été, un tournoi inter-entreprises réunit les salariés de nombreux acteurs économiques et institutions de la communauté urbaine.
C'est grâce à l'ensemble de ces actions et à l'investissement de tous les bénévoles qui participent au bon fonctionnement des associations sportives qu'en 2017 Avrillé a été par deux fois distinguée pour sa politique en faveur du sport. Il y a d'abord eu l'attribution de deux lauriers du label « Ville active et sportive » décernés par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports puis les « 4 flammes » décernées par le Comité régional olympique et sportif (CROS) en décembre dernier. Deux distinctions qui démontrent que la Ville porte haut les couleurs du sport. Elle en fera de nouveau la démonstration le 22 septembre prochain lors de la troisième édition d'A'tout sport.

Entraînements et compétition

Marie Paradis, femme au sommet

Née en 1778, Marie Paradis est la première femme à avoir gravi le Mont-Blanc jusqu'à son sommet le 14 juillet 1808. Née dans un milieu modeste, la jeune femme a escaladé la montagne avec une équipe de six « chamoniards ». Dans les récits, dont celui rapporté par Alexandre Dumas, l'ascension est décrite comme particulièrement éprouvante. L'un de ses guides raconte le regain d'énergie de la jeune femme lorsqu'elle contemple l'immensité du paysage depuis le sommet. Elle demeurera ensuite à Chamonix jusqu'à sa mort en 1938.

SPORTS

Des performances qui font rayonner la ville

Le soutien actif à la pratique porte ses fruits. Il y a quelques noms incontournables, comme ceux du coureur Eric Berruer ou de la boxeuse Rim Ridane. Il y a aussi les 5 691 licenciés qui s'entraînent régulièrement au sein des 26 clubs que compte la ville. Parmi eux, 3 300 sont réunis au sein de la Fédération des associations sportives d'Avrillé (FASA). Rencontre avec son président, Pierre Bétil.

Plus du tiers des habitants détient une licence dans un club, la pratique sportive est-elle assez développée à Avrillé ?
« Avrillé est très clairement une ville sportive ! Le nombre de licenciés, 3 300 à la FASA, en témoigne. Il y a une dizaine d'années la Ville et la FASA ont signé une convention portant sur quatre axes : le sport de haut niveau, le sport loisirs/santé, la formation de l'encadrement et l'attractivité pour les jeunes et les personnes handicapées. Le succès des différents clubs est aussi le résultat de cette dynamique commune ».

Dans les compétitions, quelles sont les performances des clubs ?
« Le haut-niveau est présent à Avrillé. Les clubs de badminton, de karaté ou d'escalade envoient régulièrement des jeunes en championnats de France. Cela tient à la qualité des équipements et à l'investissement des bénévoles et encadrants professionnels. C'est une alchimie ».

Le sport est un vecteur d'épanouissement mais aussi de cohésion. On le voit comment à Avrillé ?
« Il y a un indicateur simple : malgré les trois salles et tous les terrains déjà existants, plusieurs clubs étaient contraints de refuser des adhésions. L'arrivée de la nouvelle salle va apporter une nouvelle marge de manœuvre pour développer la pratique sportive à tous les niveaux. Les clubs forment déjà les encadrants sur les futurs créneaux : c'est un outil pour lequel il y a déjà beaucoup d'engouement ».

© P. Guiraud

"La nouvelle salle Marie Paradis mettra à disposition des sportifs avrillais des créneaux d'entraînements plus nombreux et accueillera les compétitions dans d'excellentes conditions. La ville d'Avrillé confirmera ainsi son dynamisme et sa volonté d'encourager la pratique sportive sur son territoire pour favoriser l'épanouissement de chacun. Cette ambition affichée par l'équipe municipale a d'ores et déjà été reconnue et récompensée par l'attribution en 2017 et 2018 de deux labels saluant les actions des collectivités en faveur du sport ".

Eric Bretault, adjoint à la Vie associative et aux Sports

TRANSPORTS

Une nouvelle desserte bus et tramway à la rentrée

Afin de correspondre pleinement à l'évolution urbaine de la ville et aux besoins des habitants, le réseau de transports évolue à compter du 26 août.

Les nouveaux horaires et circuits entreront en service le 26 août.

Le réseau Irigo apporte cette année des changements majeurs à Avrillé. Ils permettront d'offrir une desserte renforcée aux habitants de la commune.

L'itinéraire de la ligne 3 devient plus simple et plus rapide avec un seul et unique terminus à Avrillé-Adézière. L'offre est ainsi renforcée car tous les bus de la ligne 3 desserviront le quartier de l'Adézière, de 6h à 20h : un bus toutes les 15 minutes en heure de pointe et un bus toutes les 20 minutes en journée.

Correspondance directe

La ligne 7 change d'itinéraire et desservira désormais systématiquement le quartier de la Salette. Une offre également renforcée pour les habitants de ce quartier, avec la création de trois nouveaux arrêts : Le Pré, Bonpland et Poivre. Cette ligne sera active de 6h30 à 20h, avec un bus toutes les 20 minutes. Elle proposera également une correspondance directe avec le tramway à l'arrêt Avrillé-Ardenne. Par ailleurs, la ligne 7 effectue son terminus à l'arrêt CHU-Hôpital et permet plusieurs correspondances avec le bus ou le tramway pour se rendre facilement en centre-ville d'Angers. Avec chacun leur ligne, les quartiers de l'Adézière et de La Salette bénéficient de plus de bus dans la journée.

Pour la mise en place de ces nouveautés, des agents d'information « gilets roses » Irigo seront présents à l'arrêt Avrillé-Ardenne lors de la première semaine du changement pour orienter les clients de la ligne 7 vers la correspondance avec le tramway. Une signalétique sera également installée pour guider les usagers entre les arrêts Avrillé-Ardenne et le Parking-relais afin de leur permettre de repérer plus facilement le cheminement piéton.

Les fiches horaires des lignes seront disponibles à la Mairie d'Avrillé, sur le site internet irigo.fr ainsi qu'à l'Agence Irigo (Place de Lorraine à Angers) à partir de mi-août.

Tous les nouveaux horaires sont à retrouver sur www.irigo.fr à compter du 26 août

ENGAGEMENT

Les jeunes engagés diplômés à Avrillé

Lors de la cérémonie de remise des diplômes aux 18 jeunes engagés dans la préparation militaire de la Marine, deux jeunes Avrillais ont été promus. Regards croisés sur leur engagement et leurs ambitions.

Ils sont tous les deux issus de la promotion diplômée le 26 mai dernier sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Maxime Rino et Florent Leblanc ont suivi la préparation militaire de la Marine (PMM), un stage militaire et maritime qui permet de vivre et de découvrir la Marine nationale. Que ce soit pour préparer un engagement, devenir réserviste ou découvrir la Marine, tous les jeunes de 16 à 20 ans peuvent participer. La PMM permet aussi d'acquérir l'esprit de corps et le sens de l'effort.

Des notions qui parlent à Maxime Rino, dont la vocation est née très tôt. *« J'ai suivi toutes les séances théoriques, appris à faire des nœuds, à entretenir un fusil d'assaut, à reconnaître les différents uniformes et grades… C'était très enrichissant. J'ai particulièrement apprécié les séances de navigation, ceux qui le voulaient pouvaient passer leur permis bateau. »*

La promotion a également passé plusieurs jours sur la base de Brest (Finistère) où elle a pu visiter des navires, découvrir la vie quotidienne de Marines et assister à leurs entraînements. *« Je ne viens pas d'une famille de militaires, explique Maxime, ma démarche étonne parfois, mais je suis soutenu. Mon objectif, à terme, c'est d'intégrer l'Ecole de l'air »*.

Florent Leblanc, lui, est fils de militaire ; il a dès la classe de troisième effectué les premiers stages pour se rapprocher de l'Armée, avec un objectif : les Forces spéciales. *« Je veux être au cœur de l'action, et aussi avoir une exigence physique très haute. Je suis hockeyeur sur glace, j'ai besoin d'action, de me dépenser »*. De la cérémonie du 26 mai dernier, il retire un sentiment de fierté : *« C'est la reconnaissance du travail accompli, et aussi une étape supplémentaire dans mon projet »*.

A l'issue de la cérémonie du 26 mai, les deux jeunes engagés ont été reçus en mairie par Laurent Prétrot et Jules Tribondeau.

Les stages PMM se déroulent en deux temps :

- une période échelonnée sur toute l'année scolaire (environ 12 samedis ou dimanches) axée sur l'apprentissage du milieu militaire et maritime, la pratique du sport, l'entraînement aux exercices de sécurité ou de secours etc.
- une période de 5 jours au sein d'une base navale (durant les vacances scolaires) pour découvrir la Marine nationale au plus près des forces : visites de bâtiments et embarquement à bord de l'un deux.

www.etremarin.fr

100ÈME ANNIVERSAIRE

11 NOVEMBRE ARMISTICE

RELAIS ANGEVIN DE LA MÉMOIRE 1918-2018

RELAIS ANGEVIN DE LA MÉMOIRE 1918 2018

RELAIS

PARIS - ANGERS

DU 8 AU 10 NOVEMBRE 2018

#REAME49

ONAC VG

DYNAMISM Automobiles

anjou

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

DECATHLON BEAUCOUZE

Auchan Angers-Avrillé

Bouvet L'innovation pour passion

Scengo

ASSOCIATION NATIONALE 1914 1918

FONDATION D'ENTREPRISE LA FRANCE MUTUALISTE

Ccom communication PRINT - SIGNALÉTIQUE - COMMUNICATION PAR L'OBJET

ESPACE COMPETITION

AgroFair RIGHT FROM THE PRODUCER

49 EVENEMENTS

angersloiremetropole.fr

angers Loire métropole communauté urbaine

SAISON CULTURELLE

La musique prend de l'ampleur

Le Centre Brassens dévoile une saison 2018-2019 ponctuée par la musique, qu'elle soit amplifiée, jazz ou folk.

© Jordane Chaillou

Vincent Loiseau (Kwal) conte-slame accompagné du son du violon, du piano et de la guitare joués sur scène.

C'est le duo Choc Frontal avec le spectacle *Les prétentieux* qui ouvrira la saison le vendredi 28 septembre : un *two men show*, des textes subtils et beaucoup d'humour.

En octobre, durant le temps fort consacré à l'Afrique, la chanteuse Nono Miwa sera en concert le vendredi 5. Pie Tshibanda présentera son spectacle *Fou noir au pays des blancs* le vendredi 12 octobre. Le trio SR9 offrira un concert à trois marimbas (xylophones africains à résonances) le vendredi 7 décembre avec *Alors on danse !*. Le vendredi 21 décembre, *La fabuleuse routine* de Kwal aborde, entre humour et poésie, en tendresse et en fantaisie, des histoires contées-slamées du Grand Quotidien. Gagnant du dernier tremplin musical, Gondhawa, groupe au style psyché groove rock, se produira sur scène le vendredi 18 janvier. Il avait déjà réalisé une performance lors du Festival O'grand air, en mai dernier. Toujours en chanson, Cinq de Cœur, un quintette vocal a cappella, aussi déjanté que virtuose présente *Oh la belle vie !* le vendredi 3 mai. Le Centre Brassens poursuit son partenariat avec Jazz pour tous et trois concerts sont prévus. Anacréon renouvelle également ses concerts baroques dans l'église Saint-Gilles.

Place à la comédie avec *Les mandibules* par le Théâtre régional des Pays de la Loire le samedi 17 novembre, une véritable « farce sur la voracité humaine ». Paulo, le *showman* sarthois, avec *A travers champs* évoque des sujets d'actualité avec humour et touche toutes les générations. Il sera présent le vendredi 14 décembre à Brassens. Le cirque et la poésie seront à l'honneur aux mois de mars et d'avril avec notamment *Jonglage percutant* des Frères Colle. Ils emmènent les spectateurs dans un univers fait d'un mélange joyeux de musiques, d'acrobaties, de jonglerie et d'humour le vendredi 15 mars.

Et aussi…

Quatre spectacles jeune public seront à découvrir au fil de la saison. Les traditionnels rendez-vous de Brassens seront aussi de la partie : les scènes découvertes, les expositions et les Salons de la peinture et de la sculpture, les résidences d'artistes locaux ainsi que le Tremplin musical et le Salon des talents avrillais. #Impulse reviendra également pour une 2e édition en novembre.

Toute la programmation est consultable sur brassens.ville-avrille.fr

Plus d'infos dans les prochains mags

Journée de rentrée et ouverture de la billetterie samedi 8 septembre

SENIORS

Prévenir et limiter les effets d'Alzheimer

La Maison de retraite le Parc de la Plesse, en partenariat avec le Centre local d'information et d'orientation Ainés Outre Maine (Clic) et France Alzheimer 49, lance un programme d'Education Thérapeutique pour accompagner la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer dans le maintien de son autonomie.

Qu'ils soient déjà frappés par la maladie d'Alzheimer ou des troubles cognitifs, les seniors d'Avrillé et des communes voisines pourront accéder gratuitement à ces ateliers sur inscription. Le programme veut donner les outils aux seniors qui souhaitent conserver leur autonomie. *« L'enjeu et la motivation pour les seniors, c'est le plus souvent le maintien à domicile, à un âge où changer ses habitudes de vie peut être une véritable épreuve »*, explique Christophe Joucla, le directeur du Parc de la Plesse. L'équipe à l'origine du projet a diagnostiqué les besoins et créé quatre ateliers à destination des 60 ans et au-delà. Ils portent sur la mémoire, l'alimentation, la marche et la prévention des chutes et sur le mieux-être. Chaque séance dure deux heures et demi. En amont des ateliers, chaque senior sera reçu pour évaluer ses envies et comprendre ses objectifs.

> Compléter le dispositif

Dans les mois qui suivront les ateliers, il sera de nouveau reçu pour suivre l'évolution de ses besoins. *« Nous souhaitons d'abord nous adresser à des seniors qui sont à un stade précoce de ces troubles, développe Christophe Joucla, il faut que chacun puisse venir librement à ces ateliers, et puisse en tirer ensuite un bénéfice dans son quotidien »*. Prévus pour des groupes d'une dizaine de personnes, ces séances débuteront en septembre. Elles seront pilotées par une infirmière coordinatrice, un médecin coordonnateur, un psychomotricien, une ergothérapeute, une psychologue et une aide médico-psychologique. *« Le personnel du Parc de la Plesse a déjà une bonne connaissance de ce public, souligne le directeur. Cette nouveauté vient compléter le dispositif déjà mis en place par tous les partenaires »*.

Pour plus d'information, contacter le Parc de la Plesse au 02 41 37 43 00

Ce programme s'adresse aux sexagénaires et au-delà, chez qui un stade précoce de maladie d'Alzheimer peut être détecté.

ENTRETIEN

Fini la contre-visite !

Rodolphe Leboucher a lancé son auto-entreprise Polis Phare Express il y a un an à Avrillé. Un service proposé : la rénovation d'optiques de phares.

Polis Phare Express se déplace à Angers et dans son agglomération.

Rodolphe Leboucher, ancien mécanicien auto et magasinier de 56 ans, sillonne les routes angevines depuis quelques mois pour de la rénovation d'optiques de phares. *« Aujourd'hui, les phares sont quasiment tous en plastique et ils se ternissent avec le temps. Les phares jaunis ou opaques sont un motif de rejet du véhicule au contrôle technique. »* explique Rodolphe Leboucher. Des phares en mauvais état causent également une perte de visibilité conséquente. En cas de constat et pour éviter la contre-visite, qui engendre un coût supplémentaire, il est préférable de rénover les optiques. Le coût est également nettement inférieur à celui du remplacement des phares.

Polis Phare Express se déplace à domicile, ce qui évite d'aller dans un centre auto ou dans un garage. Il se rend également dans les entreprises, seules conditions à réunir : disposer une prise électrique ou d'un groupe électrogène et d'un garage pour abriter le véhicule en cas de pluie. Pour effectuer le nettoyage du phare, Rodolphe Leboucher dispose d'une polisseuse et d'un produit adapté. *« Il faut compter environ 1h30 pour les deux phares »*. L'opération rend la transparence d'origine au phare.

En décidant de devenir auto-entrepreneur, Rodolphe Leboucher a choisi de se spécialiser dans ce service. Cette spécialité en auto-entreprise est encore peu développée sur le territoire mais la demande tend à augmenter.

Contactez Polis Phare Express :
06 95 62 39 20
polisphareexpress@gmail.com
www.polisphareexpress.com
Du lundi au vendredi - Service à domicile

PRÊT-À-PORTER

Comptes de fées : une nouvelle vie aux habits des petits

Après un congé parental, Marie, avrillaise et préparatrice en pharmacie de métier, a repris l'enseigne Comptes de fées jusque-là installée dans la Doutre, à Angers. *« La gérante précédente et moi avons travaillé quelques semaines ensemble, puis j'ai installé la boutique à Avrillé »*. Comptes de fées, c'est un dépôt-vente spécialisé dans les vêtements pour enfants de zéro à douze ans, ouvert pendant 10 jours à compter du premier mercredi de chaque mois. *« Nous prenons les dépôts le temps d'une saison et si l'article est vendu la recette hors-taxes et répartie à 50-50 entre le déposant et le magasin. Beaucoup de déposants en profitent pour équiper leur enfant une taille au-dessus »*, détaille Marie. Si le concept n'est pas nouveau, il connaît un nouvel essor avec l'évolution des habitudes de consommation : *« On voit venir des acheteurs qui sont dans des démarches d'économie circulaire, de réduction de leur impact sur l'environnement »*. Pour autant, Marie s'assure que les produits qu'elle met en rayon peuvent trouver preneur : *« Les collections de prêt-à-porter pour enfant suivent elles aussi des modes »*.

3 rue Amiral Nouvel de la Flèche
Ouvert du 4 au 13 juillet, du 1er au 4 août et du 5 au 15 septembre

VIDE-GRENIER

Exposer aux Puces avrillaises

La 23e édition des Puces avrillaises se tiendra le dimanche 7 octobre. Pour les exposants, les inscriptions sont encore possibles en septembre.

Le 7 octobre, de 9h à 18h, près de 700 emplacements seront répartis sur le secteur du centre commercial du Bois du Roy et de la piscine pour les Puces avrillaises, l'un des plus grands vides-greniers du département. Comme le veut la tradition, le rendez-vous est donné le 1er dimanche d'octobre et réunit jusqu'à 15 000 personnes chaque année. Les étalages sont essentiellement tenus par des particuliers et quelques professionnels. Des stands de restauration et des animations sont également proposés.

700 stands

Le Comité des fêtes, à l'origine de cet événement, recherche des bénévoles pour continuer à porter ses évènements. Il organise également d'autres manifestations telles que l'élection de Miss Maine-et-Loire ou encore le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Inscriptions le samedi 7 juillet et du 1er au 29 septembre (uniquement les samedis) de 9h30 à 11h30 à la Maison des associations de l'Espace Delaune ou sur le site comitedesfetesavrille.wifeo.com

SOLIDARITÉ

Des échanges contre l'isolement

L'association Au bout du fil propose aux particuliers de rompre l'isolement grâce à des appels téléphoniques. Une démarche mise en place il y a dix ans et soutenue par des caisses de retraite et des collectivités territoriales afin de maintenir un lien social pour les personnes les plus isolées. Du lundi au dimanche, les bénévoles de l'association basée à Paris contactent les personnes inscrites pour échanger sur tous les sujets que le demandeur souhaite, tout en respectant un strict anonymat. Ainsi, 100 000 conversations se tiennent chaque année dans toute la France entre l'un des 2 502 bénévoles et une personne en situation d'isolement.
Il s'agit d'une expérimentation mise en place par la Ville à compter de l'été.

Inscriptions : 01 70 55 30 69

L'association propose des rendez-vous téléphoniques aux personnes âgées isolées.

ILS FONT LA VILLE

COURSE

Avrillé en semi-nocturne : troisième tour

Pour cette nouvelle édition du trail des Foulées avrillaises, le 22 septembre prochain, l'association fait évoluer les distances proposées aux coureurs.

Avec 600 engagés sur chacune de ses éditions, le trail de la Ceinture verte, organisé par les Foulées avrillaises, s'élancera une nouvelle fois du stade Delaune le samedi 22 septembre pour deux courses de 6 et 16 kilomètres. Le principe d'une course en semi-nocturne a été de nouveau retenu, avec un départ à 18h et l'autre un quart d'heure plus tard. Une nouveauté est mise en place cette année, pour ceux qui ne se sentent pas les jambes pour la course : une marche de 6 kilomètres.
Les bénéfices de la course seront remis à une association œuvrant auprès d'enfants autistes et de leurs parents. La première édition a été parrainée par Corinne Herbreteau et celle de 2017 par David Hauss. Cette année c'est Amandine Brossier, Angevine médaillée d'or sur 200 mètres aux derniers Championnats de France, qui s'associera à l'événement.

Pour organiser la course, en amont et le jour J, l'association recherche des bénévoles souhaitant s'investir dans cet évènement sportif, festif et caritatif.

les-foulees-avrillaises.webnode.fr

AMEUBLEMENT

FILAO grandit ZI des Landes

Après un début prometteur il y a deux ans, l'entreprise de menuiserie et d'agencement a repris le site de l'Atelier Porrot pour élargir son offre et ce à quelques centaines de mètres de son site initial. Avec 600 mètres carrés, dont 400 pour l'atelier, et un showroom, les deux associés Samuel Fougère et Anthony Gaudin peuvent voir grand : *« Nous allons développer encore plus la partie cuisine en proposant des cuisines entièrement sur mesure et de fabrication artisanale. Le showroom permet à nos clients de se projeter plus facilement par rapport à leur projet d'aménagement. »* L'entreprise, qui compte aujourd'hui deux employés et un jeune en brevet professionnel, recherche un poseur. *« Nous sommes des artisans en capacité de fabriquer dans notre atelier, c'est une force. Cela nous permet de nous adapter, de répondre à beaucoup de demandes mais également d'être force de proposition. »* souligne Samuel Fougère.

EDUCATION

Les grands travaux à l'école Saint-Exupéry

Les travaux de mise aux normes et d'agrandissement des bâtiments vont commencer cet été.

Les travaux vont durer jusqu'au printemps prochain.

Le chantier va débuter pendant les vacances scolaires, afin de minimiser l'impact sur le fonctionnement des classes et sur le travail de l'équipe enseignante. Prévu pour s'achever au printemps prochain, ce chantier a pour but de créer deux classes au-dessus de celles existantes, qui seront occupées par les élèves jusqu'alors dans les bâtiments provisoires installés dans la cour. Les travaux déboucheront sur une meilleure accessibilité du site, avec l'installation de deux ascenseurs (un pour la maternelle et un pour l'élémentaire), un agrandissement de la cour de récréation des élèves de maternelle et la création d'un préau. Une coursive permettra également de passer d'un bâtiment à l'autre en restant à l'abri. Enfin, une passerelle donnera plus facilement accès aux personnes à mobilité réduite.

Pendant la durée des travaux, des bâtiments provisoires seront installés sur le terrain en stabilisé attenant à l'école. Par ailleurs, les travaux ont été organisés de façon à ce que les enfants et le chantier ne se croisent pas : les camions et engins circuleront par l'avenue de Ripollet, tandis que les élèves accèderont par l'entrée du rond-point des Droits de l'Homme.

Ce chantier majeur représente un investissement de 1,6 million d'euros, et devrait permettre aux jeunes Avrillais de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions.

L'année scolaire 2018 - 2019 débutera le lundi 3 septembre.

Les **4** groupes scolaires que compte la Ville accueilleront 940 élèves, de la petite section au CM2.

LA VILLE AVANCE

EQUIPEMENTS

Espace Ventura : vers un nouveau projet

Les conclusions suite à l'incendie ont été rendues. La Ville d'Avrillé opte pour un nouvel espace Ventura.

Il y a un an et demi, l'espace Ventura était ravagé par les flammes. L'équipement est totalement hors d'usage, bien que l'extérieur du bâtiment ne témoigne pas de l'ampleur des dégâts. Les procédures d'évaluation des dommages par les assurances ont été particulièrement longues et rigoureuses. L'expert et l'assureur n'ont rendu leurs conclusions qu'à la fin du mois d'avril.
Deux options ont été proposées : soit la reconstruction à l'identique avec un remboursement des coûts sur facture ou le versement d'une indemnité transactionnelle laissant toute liberté sur le projet.
La municipalité est désormais fixée quant au montant qu'elle percevra au titre de cet incendie. L'espace Ventura sera reconfiguré. Parallèlement, la Ville a souhaité optimiser le temps des procédures et anticiper le long processus qui caractérise tout projet d'équipement en faisant procéder à une étude de marché visant à identifier l'offre existante sur le territoire et mieux définir les vocations possibles pour Avrillé. Il importe aujourd'hui d'établir un programme de reconstruction qui déterminera la capacité, les surfaces et la polyvalence des espaces.
L'investissement sera important, plusieurs millions d'euros. Parce qu'il s'agit d'un projet d'envergure pour la collectivité, un temps d'échange va être organisé avec les Avrillais.

L'extérieur du bâtiment cache des dégâts considérables.

JUSTICE

Château de la Perrière : l'exploitant doit quitter les lieux

La Ville d'Avrillé a résilié le contrat qui la lie à l'occupant du château de la Perrière. Cette décision a été confirmée par le juge administratif. Le site peut donc être vendu.

La municipalité a décidé de mettre un terme à la convention portant occupation du domaine public du château de la Perrière, conclue en 2008 car depuis 2014, elle doit notamment faire face au non-paiement des redevances qui lui sont dues par l'exploitant. La convention a donc été résiliée pour motif d'intérêt général au terme d'un préavis de six mois arrivant à échéance le 2 avril 2018. Cet acte a été contesté par l'exploitant devant le juge des référés (cf. Avrillé mag n°113).
Le 10 mai dernier, le tribunal administratif a rejeté la requête de l'exploitant. Il a constaté qu'il n'avait pas respecté les termes du contrat qui le lie à la Ville d'Avrillé. Le juge des référés souligne à cet effet que *« la société occupante n'a toujours pas satisfait à son obligation de construction d'un établissement hôtelier, dont il résulte de l'instruction qu'elle n'est pas en capacité d'assurer le financement ; qu'elle n'a pas davantage versé à la commune la redevance, stipulée par la convention et son avenant, au titre des années 2014 et suivantes, pour avoir paiement de laquelle des titres exécutoires ont été émis et font d'ailleurs l'objet d'opposition de la part de l'exploitant le montant de ses dettes vis-à-vis de la commune –y compris les impôts et taxes locales– s'établissant à 190 911 euros au 29 mars 2018 ».*
Le tribunal conclut *« une reprise des relations contractuelles à titre provisoire serait, en tout état de cause, […] de nature à porter une atteinte excessive à l'intérêt général.»*
La société doit donc quitter le château de la Perrière et le site ainsi que le golf qui le jouxte deviendront propriété de la SAS Grande maison Younan Collection d'ici quelques semaines. Soucieuse du devenir des employés du château, la municipalité a obtenu la garantie que ces derniers seraient repris par le futur propriétaire.
Le château et le golf vont enfin pouvoir se développer et valoriser le territoire, que ce soit en termes d'emploi, d'économie ou d'image.

ENVIRONNEMENT

Entretenir sans nuire

En avance sur la réglementation, la Ville vient d'investir dans un nouvel équipement pour conserver un cadre de vie attrayant sans recourir aux produits phytosanitaires.

La nouvelle machine a été mise en service au printemps, lorsque les besoins en désherbage sont les plus importants.

Depuis le 1er mai 2016, plus aucune substance active n'est appliquée sur les espaces verts. Il en est de même depuis 2017 pour l'ensemble du domaine public (à l'exception, par dérogation préfectorale, des cimetières et infrastructures sportives). Les agents de la Ville ont donc développé des alternatives à la chimie : des actions de prévention, comme le balayage mécanique, le paillage des massifs, la plantation de vivaces ou d'arbustes couvre-sol et des actions curatives (débroussailleuse électrique, désherbeur à gaz, à eau chaude ou à vapeur, rabot grille tracté et en dernier recours, binette électrique ou manuelle).
Pour accroître l'efficacité de ces travaux d'entretien, la Ville vient d'investir dans un véhicule-désherbeuse à gouttelettes d'eau bouillante, « Mollen Artiflex » pour un montant de 100 164 € (subventionné à hauteur de 10 000 € par l'Agence de l'eau Loire Bretagne). Cette technique de désherbage à gouttelettes d'eau chaude ou à vapeur est un procédé à la fois écologique et efficace de traitement des adventices.
La méthode est simple : l'eau est chauffée à 120°C puis pulvérisée à basse pression sur les adventices. La plante est alors touchée par un choc thermique qui éclate la partie chlorophyllienne (le processus de photosynthèse n'est plus possible). L'eau à l'état liquide bien qu'extrêmement chaude, circule dans la plante et finit par atteindre le système racinaire.
La gouttelette d'eau qui sert à désherber est projetée à environ 5 cm au-dessus de la plante. Environ 30 secondes plus tard, les feuilles sont cuites et commencent à tomber sur le sol. Un résultat optimal nécessite parfois plusieurs passages de cet outil écologique.

Un temps d'avance

Depuis le 1er janvier 2017, l'entretien des espaces publics doit passer par d'autres moyens que les produits chimiques. La Ville d'Avrillé n'a pas attendu la définition d'un calendrier national pour prendre en compte les enjeux environnementaux. Depuis 2010, la collectivité a cessé tout recours aux produits phytosanitaires, à l'exception des infrastructures sportives.

ENVIRONNEMENT

Lutter contre la pollution lumineuse

Il y a un an, l'expérience a été concluante : moins de pollution lumineuse, c'est un bénéfice pour l'environnement (notamment pour les oiseaux migrateurs qui passent en cette saison) sans impact sur le mode de vie des Avrillais. Tous les feux étaient donc au vert pour renouveler l'opération à compter du 15 mai dernier et jusqu'au 21 août. Les jours sont longs et ils ne sont pas les plus denses en termes d'activité. Les 2 100 lanternes resteront éteintes. Pour autant, afin de garantir la sécurité des piétons, des cyclistes et automobilistes, les axes principaux de la ville restent éclairés. Le Syndicat intercommunal d'énergie de Maine-et-Loire (Sieml) a estimé que l'ensemble de la période permet une économie de 137 400 watts. Cette démarche initiée par Avrillé en 2017 a fait des émules : d'autres villes de la communauté urbaine ont décidé d'appliquer ces mesures cet été.

ENFANCE

Le Village Saint-Exupéry met les enfants à l'abri

La nouvelle structure d'accueil des enfants en danger s'installe boulevard Adrienne Bolland. Le site hébergera 54 enfants à temps plein.

Le centre départemental de l'enfance et de la famille appelé Village Saint-Exupéry, accueille sans délai les enfants de 0 à 14 ans séparés de leurs parents. C'est donc un lieu de vie tout entier qui ouvre à Avrillé. Le Village Saint-Exupéry recrée dans ses locaux le fonctionnement de foyers familiaux en regroupant les enfants en petites unités, les maisonnées, où chacun peut trouver ses repères dans un environnement à son échelle. Le complexe s'est installé sur un terrain de 9 500m², pour un montant de 14 millions d'euros. Parmi les avantages identifiés pour l'implantation de la structure, la présence d'un environnement scolaire et d'équipements de loisirs variés, la proximité de la ligne de tramway et l'accès rapide à des espaces naturels.

Suivi continu

Le nouveau site permet de parfaitement délimiter les espaces fréquentés par les différentes tranches d'âge, par les professionnels qui interviennent ou encore les parents en visite. Un lieu spécialement dédié à ces temps de rencontre a été construit au sein du Village. *« Ces nouveaux bâtiments permettent un accueil tel qu'on le conçoit aujourd'hui, ce qui n'était plus le cas dans nos locaux de la rue de Frémur à Angers. La pratique et les propositions faites aux enfants ne sont plus les mêmes qu'il y a 35 ans »*, explique Stéphane Audrouing, le directeur du Village Saint-Exupéry.
En effet, les maisonnées sont en retrait d'un bâtiment où se déroulent les visites des parents et de celui où l'ensemble du personnel administratif est installé. Car le site abrite 185 salariés, avec des professions très diverses : auxiliaires de puériculture, animateurs, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, infirmiers, maître de maison, médecin généraliste, pédopsychiatre, psychologues, pédiatre, personnel administratif etc.

Le Village en chiffres :

Jusqu'à 54 enfants de 0 à 14 ans à temps complet sur le site d'Avrillé
130 places au total, en internat et familles d'accueil
6 à 12 mois : c'est la durée moyenne des séjours des enfants accueillis
14 millions d'euros : l'investissement pour construire le nouveau VSE
9 millions d'euros : le budget de fonctionnement à l'année

Le Département offre à ces enfants un encadrement et un suivi continus, ainsi que des journées bien structurées. Chaque maisonnée compte une petite dizaine d'enfants d'âges proches, répartis dans des chambres individuelles, sauf demande contraire de la part d'une fratrie. Dans chacune de ces unités, sept adultes se relaient en journée, deux la nuit.

Le Village dispose également d'un enseignant référent mis à disposition par l'Education nationale. Tous les enfants sont scolarisés, dans des groupes scolaires distincts (à Avrillé, Montreuil-Juigné et Angers). La Ville a préparé leur arrivée avec les équipes enseignantes. *« Il est important que les enfants soient dans des établissements différents afin que chacun puisse disposer d'une vie sociale propre, souligne Stéphane Audrouing, c'est pourquoi le Village encourage également les activités extra-scolaires, sportives ou artistiques »*. Grâce à un site parfaitement dimensionné et adapté à ses besoins, le Département pourra dès ce mois de juillet accompagner au mieux les enfants confrontés à la séparation et entravés dans leur développement.

DÉMOGRAPHIE

Participer au recensement en janvier, postuler dès à présent

© DR

L'attractivité de la ville a permis d'accueillir près de 1 000 nouveaux habitants au cours des cinq dernières années. Régulièrement, la Ville procède au recensement de sa population, une démarche dont les résultats servent à adapter au mieux les services rendus aux habitants.
Pour sa campagne 2019, la Ville recherche deux agents recenseurs, pour les mois de janvier et février prochains.
Après une courte formation dispensée par l'INSEE, ils auront pour mission de couvrir une zone géographique pour déposer puis récupérer les questionnaires imprimés, ou pour expliquer les démarches à effectuer en ligne pour participer au recensement. Les candidats doivent donc disposer de bonnes capacités relationnelles, ainsi que d'une solide connaissance des outils numériques.

Informations et candidatures :
emploi@ville-avrille.fr et 02 41 37 41 26

PREMIERS SECOURS

Chaque minute compte

En cas d'incident cardiaque, lorsqu'une personne ne montre plus de signe de vie, le bon réflexe est d'appeler les secours. En attendant leur arrivée, un massage du cœur peut être nécessaire. C'est dans ces situations qu'un défibrillateur peut sauver une vie. En effet, le défibrillateur automatisé externe (DAE) permet d'analyser l'activité électrique du cœur de la victime, de déceler une anomalie du fonctionnement et de délivrer un choc électrique (après une information vocale et visuelle au secouriste) afin d'arrêter l'activité électrique anarchique du muscle. Les quatre défibrillateurs installés à Avrillé disposent d'un haut-parleur qui énonce des consignes et guide le sauveteur dans ses gestes.
Ces appareils sont installés sur les façades de l'Hôtel de Ville, de l'Espace Delaune, de la piscine municipale et du Centre Brassens.

TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, « Avrillé Mag » ouvre dans chacune de ses éditions un espace d'expression aux différents groupes politiques qui composent le Conseil municipal.

MAJORITÉ

La gestion municipale confortée par la Chambre régionale des comptes

La municipalité a fait l'objet d'un contrôle approfondi de sa gestion pour la période de 2012 à 2016 par la Chambre régionale des comptes des Pays-de-la-Loire (CRC) par délégation de la Cour des comptes, institution supérieure de contrôle chargée de vérifier l'emploi des fonds publics et de sanctionner les manquements à leur bon usage. Dans son rapport d'observations définitives, la CRC a abordé six thématiques: la qualité de l'information financière et comptable, la situation financière de la Ville, la gestion des ressources humaines, l'achat public, la gestion des réserves foncières et les compétences scolaire et périscolaire.
Au terme d'une année de procédure de vérification et 229 questions posées aux services municipaux, la situation financière d'Avrillé a été jugée bonne et sa gouvernance financière performante. C'est ainsi que le faible endettement de la collectivité et l'absence d'emprunt toxique ont été soulignés. La CRC note que la Ville a réussi à compenser la baisse des dotations de l'Etat en maîtrisant ses charges de gestion et grâce à des bases fiscales dynamiques, se garantissant ainsi un niveau d'autofinancement élevé. (Rappelons que la capacité d'autofinancement nette en 2016 s'élève à 173 € par habitant, soit + 210 % par rapport au niveau national et qu'au 31 décembre dernier, notre endettement était inférieur de 46 % par rapport à la moyenne nationale.)
De la même manière la prospective financière réalisée par l'équipe municipale est considérée comme prudente et la progression de la diminution des transferts de l'Etat aux collectivités, intégrée. Le rapport de la CRC conforte donc la gestion de l'équipe municipale qui s'attache à trouver un juste équilibre entre les impératifs financiers et le nécessaire développement de notre territoire. Dans un contexte de gouvernance des finances de plus en plus complexifié, nous poursuivons notre objectif : assurer la qualité du service rendu aux Avrillais et garantir une capacité à investir suffisante pour réaliser les projets structurants pour la Ville, sans augmenter les impôts conformément à notre engagement de campagne.

MINORITÉ

Choix de société

La quantité de déchets ménagers collectés par la communauté urbaine angevine est élevée. Tout ce qui est mis au rebut coûte à la collectivité. La loi sur la Transition Énergétique demande de réduire ces déchets de 10% en 2020 par rapport à 2010, donc pour l'agglomération de passer de 484kg/hab/an à 436 ; or en 2017, nous en sommes à 494 kg ! Il faut réagir ! Chacun peut contribuer à cette diminution en étant plus attentif à ses achats, en écartant tout suremballage ou objet jetable. Les Collectivités locales ont des actions à mener, d'éducation, d'incitation à ces gestes citoyens et à continuer la mise en place d'aide et équipements adaptés comme les composteurs.
Ensuite vient le recyclage. La déchetterie d'Avrillé joue ce rôle. Elle est souvent bien embouteillée et doit être réaménagée pour améliorer son accessibilité, rendre plus efficace le tri des matériaux.
Un autre pôle de récupération encombre le centre ville. Son installation est contradictoire avec le développement sain de commerces et d'habitations. Son déménagement est attendu d'ici un an.
Les riverains dénoncent les nuisances :
- bruit des engins, camions, manipulations des ferrailles
- émanation de poussières, gaz, fumées qui se diffusent ou se déposent
- circulations difficiles par la présence des poids-lourds
- pollution des sols et de la nappe phréatique

C'est un souci pour le futur du site. Vendu à la société aménageur du centre ville comme terrain industriel, des experts vont statuer sur l'étendue des dépollutions à effectuer. Un choix sera émis pour sa réutilisation, éventuellement un parking ?
Le site de remplacement se construit dans la zone du Fléchet. Des aménagements, socle, merlon, confinement devraient réduire certains impacts, d'autres sont à atténuer : circulation rue des frères Lumière, gestion des écoulements des eaux et des zones humides, émanation d'effluents. La proximité d'une entreprise chimique est à prendre en compte en raison de risque d'incendie.
Ces points montrent l'attention nécessaire qui doit accompagner notre développement. Les dangers environnementaux nous guettent et toutes les précautions doivent être envisagées et les aménagements nécessaires entrepris.

TOUT L'ÉTÉ

Exposition des palettes végétales « jardin de fées »
Esplanade de l'Hôtel de Ville

JUILLET

Jeudi 5
Pause-café des proches aidants
14h30, Résidence Square des Âges

Vendredi 6, samedi 7, dimanche 8
Avrillé en transats
Animations, jeux, ateliers, cinéma en plein-air
Esplanade de l'Hôtel de Ville et parc Verdun
Gratuit

Samedi 7
Inscriptions aux puces avrillaises
(dimanche 7 octobre)
de 9h30 à 11h30, Maison des associations de l'Espace Delaune ou sur le site www.comitedesfetesavrille.wifeo.com

Mercredis 11, 18 et 25
Tous à la piscine
De 14h à 18h, piscine municipale

Mercredi 25
Sortie à Papéa Parc, Le Mans
8h30, départ en mairie
Sur réservation

AOÛT

Mercredi 1er
Tous à la piscine
De 14h à 18h, piscine municipale

Mercredi 29
Sortie aux Sables d'Olonne
8h30, départ en mairie
Sur réservation

SEPTEMBRE

Du samedi 1er au samedi 29 septembre *(seulement les samedis)*
Inscriptions aux puces avrillaises
(dimanche 7 octobre)
de 9h30 à 11h30, Maison des associations de l'Espace Delaune ou sur le site www.comitedesfetesavrille.wifeo.com

Lundi 3
Inscriptions aux activités du Club féminin pour l'année 2018-2019
De 10h à 12h et de 14h à 16h
39 ter, Avenue Pierre Mendès France

Jeudi 6
Don du sang
de 16h à 19h30, Salle Victor Hugo

Samedi 22
A'tout sport et trail de la ceinture verte
Stade Delaune

Avrillé en transats : rendez-vous sur la plage de l'esplanade de la mairie les 6, 7 et 8 juillet.

AGENDA BRASSENS

JUILLET

Jeudi 5
Apéro-concert de Brassens
19h, Akatot'm
20h, Cosmos
Parc Brassens

SEPTEMBRE

Samedi 8
Présentation et ouverture de la billetterie pour la saison 2018/2019 et inscriptions aux activités des associations
Centre Brassens

Samedi 8
Journée d'inscriptions à l'Atelier
de 10h à 16h, centre Brassens

Lundi 10
Ouverture de la billetterie en ligne pour la saison 2018-2019

Vendredi 14 et samedi 15
Journées du patrimoine
Gratuit

Mardi 18
Début des cours de l'Atelier
Centre Brassens

À NOTER :

Les horaires de vacances d'été commencent à partir du lundi 9 juillet jusqu'au dimanche 2 septembre :
- Du lundi au vendredi de 9h à 18h pour le Centre Brassens
- Les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h, et le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h pour la médiathèque

Le centre Brassens sera fermé du lundi 30 juillet au dimanche 19 août. Reprise lundi 20 août à 14h.

Renseignements : 02 41 31 11 30

Les mercredis 11, 18 et 25 juillet, des structures gonflables dans l'eau pour s'amuser sur le rythme de la musique de l'été.

Le prochain numéro d'*Avrillé Mag* paraîtra le 3 septembre 2018.
Vous pouvez nous contacter au 02 41 37 41 47.
ou sur www.avrille.fr.

© Akatot'm - DR

Jeudi 5 juillet, pour conclure le mois des apéros-concerts, Akatot'm et Cosmos se produiront parc Brassens.

FERMETURES/HORAIRES DE L'ÉTÉ

Horaires de la piscine :
Du mardi au vendredi de 14h à 19h15
Samedi de 14h à 18h45
Dimanche de 9h à 12h45
La piscine est fermée du lundi 6 août au lundi 3 septembre.

À noter : il n'y a pas de permanence le samedi matin durant les vacances scolaires.
La direction socio-culturelle, jeunesse et sports est fermée du lundi 6 août au vendredi 17 août.
Le multi-accueil est fermé du lundi 30 juillet au vendredi 17 août.
Le RAM est fermé du lundi 30 juillet au lundi 20 août.
Le Parc des poumons verts sera ouvert tout l'été de 7h à 22h.
Le secrétariat de la MJC sera à la ferme de la Chesnaie du lundi 9 juillet au vendredi 31 août : les lundis de 8h à 10h et de 16h à 18h, les mercredis de 8h à 10h et les vendredis de 16h à 18h.

Retrouvez les grands rendez-vous avrillais dans l'agenda du site Internet de la Ville, sur ***www.avrille.fr*** (sur la page d'accueil, cliquez sur « Tous les événements »)

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ

(sous réserve de modifications)

En juillet, retrouvez les animateurs de proximité les mardis et jeudis de 15h30 à 18h30, les mercredis de 15h à 18h30, ils sont alternativement au parc Verdun, au Plateau de la Mayenne, place du Bois du Roy ou salle Jean Monnet en cas de mauvais temps.

À noter : il n'y a pas d'animation de proximité au mois d'août.

Renseignements : 06 21 53 03 53.

5 et 6 MAI

Festival O'grand air

Le beau temps était au rendez-vous pour ce week-end autour de la musique, des fleurs et de la cuisine. Le Bal des variétistes a fait danser les Avrillais le samedi soir. Merci à tous les partenaires de cette édition.

18 et 19 MAI

Génie Race

Nouveau succès pour la Génie Race, plus de 5 000 personnes ont parcouru les 6,5 km, dans la joie et la bonne humeur malgré les 30 obstacles et la boue.

27 MAI

Journée citoyenne

À l'occasion de la 2e édition de la Journée citoyenne, les bénévoles ont donné de leur temps pour nettoyer le sentier Aprilis et le parc Brassens. Une bonne action au profit de tous les Avrillais !

7 JUIN

Apéros-concerts

Jeudi 7 juin, à défaut de pouvoir être dans le parc, le soleil était dans le hall du Centre Brassens pour l'apéro-concert avec Sully et The Slates.

Vos rendez-vous

Mercredis
11, 18 & 25
juillet

Tous à la piscine !

De 14h à 18h

02 41 69 24 46

Mardi
Mercredi
Jeudi

Animations de proximité

Au mois de juillet

l'après-midi - dans les quartiers

02 41 37 41 21

Don du Sang · Don du Sang ·

Jeudi
6
septembre

Don du sang

De 16h à 19h30

Salle Victor Hugo

02 41 69 24 46

Sam.
8
septembre

Rentrée culturelle

Présentation de la saison

Centre Brassens

02 41 31 11 30

Avrillé
Ville-Parc